

LA RÉPUBLIQUE
En Marche !

Le Délégué Général Stanislas Guerini

ESS France
Monsieur Jérôme SADDIER
Président
34 bis Rue Vignon
75009 PARIS

Paris, le 15 juillet 2021

Monsieur le Président,

La pandémie à laquelle notre pays fait toujours face appelle à une profonde introspection de notre modèle de société. Elle est venue souligner le caractère essentiel des activités à utilité sociale. Rappelons ici qu'une grande partie des 2,4 millions de salariés de l'ESS faisaient partie de ces travailleurs de première ligne et de deuxième ligne qui ont permis au pays de tenir lors des périodes de confinement. C'est pourquoi je salue très chaleureusement l'initiative d'ESS France de solliciter les organisations et mouvements politiques volontaires, afin qu'ils puissent s'exprimer sur leur vision de l'ESS, sur ses valeurs, et sur le rôle qui devrait être le sien dans le monde « d'après ». C'est une réflexion importante à laquelle la société dans son ensemble doit prendre part.

1. Quelle est la vision du monde que porte l'ESS ?

L'ESS regroupe des structures très variées, dans tous les champs économiques. L'ESS n'est donc pas un secteur : **son dénominateur commun se situe dans des modes d'entreprendre qui sont au service de la société.** A ce titre, l'économie sociale et solidaire est un regard sur la façon de gérer une « entreprise » autant qu'une vision alternative de notre modèle économique. Ce modèle alternatif est fondé sur une double contrainte que les structures de l'ESS s'imposent pour aligner leur activité économique avec leur conception de la société : l'utilité sociale et la lucrativité limitée. **Il s'agit d'assumer que la recherche du profit n'est pas le but de l'économie sociale et solidaire, c'est le moyen qui permet de créer un impact positif sur la société.**

2. Quel héritage et projet républicain l'ESS porte-t-elle ?

La loi du 1er juillet 1901 relative aux associations proclame une liberté fondamentale, que Tocqueville considérait comme la première des libertés : « Dans les pays démocratiques, la science de l'association est la science-mère ; le progrès de toutes les autres dépend des progrès de celle-là. ». Elle est un pilier de notre République... et un pilier de l'ESS en cela qu'elle définit ces sociétés qui s'unissent « dans un but autre que de partager des bénéfices ».

Cette recherche d'intérêt général et de bien commun appliquée au champ économique a pu surprendre, car l'orthodoxie économique prévoit historiquement que les entreprises doivent être gouvernées et agir en dehors de la société. Mais nous croyons que l'économie, dans son ensemble, a un rôle à jouer dans la cohésion sociale et le projet républicain.

Par l'association, la coopération et la mutualisation, l'économie sociale et solidaire montre depuis des décennies un chemin économique compatible avec le projet d'une République unie.

2,4 millions de Français ont choisi de devenir salariés de l'économie sociale et solidaire : en particulier dans le champ des associations et des fondations, ces salariés ont placé leurs valeurs avant leur bulletin de paie. Pour autant, ils contribuent directement à l'activité économique du pays. Notre projet est de faire en sorte que l'ESS soit donc reconnue comme une économie à part entière, pas simplement comme une doctrine. **L'ESS comprend des structures qui créent de la croissance, de l'emploi, et de la valeur sociale.**

Pour consolider notre pacte républicain, le champ économique doit d'avantage se responsabiliser. L'entreprise doit associer toutes ses parties prenantes, démocratiser sa gouvernance et diversifier ses objectifs à côté de la recherche du profit. **En cela, l'ESS nous sert inspiration.**

La croissance de demain se fera avec des entreprises transformées mais aussi avec des structures de l'ESS plus puissantes qui incarnent un autre modèle de développement économique, en particulier les mutuelles et les coopératives.

3. Comment transformer nos modes de production, de consommation ?

Un véritable alignement des planètes est à l'œuvre en faveur de la responsabilisation du capitalisme. Nous sommes convaincus que la notion « d'impact » est l'avenir de l'économie. Si elle est évidente pour l'ESS, ce n'était jusqu'alors pas le cas pour les entreprises du reste de l'économie. Depuis la loi PACTE - qui concrétise la raison d'être d'une entreprise ainsi que l'existence d'une responsabilité sociale et environnementale - c'est chose faite. Cette économie responsable, nous en avons posé les premiers jalons mais il nous reste encore beaucoup à faire pour qu'elle devienne la norme.

Nous croyons qu'il n'y aura pas de croissance soutenable si nous n'avons pas la juste mesure de l'effet de nos activités ou des conséquences environnementales et sociales de nos décisions. C'est par cette capacité à mesurer qu'il sera ensuite possible de faire évoluer les modes d'entreprendre.

La plateforme « [Impact.gouv.fr](https://www.impact.gouv.fr) » est l'aboutissement de ces efforts : pour une croissance mesurée, il faut des résultats mesurables. La transparence doit être un levier mieux exploité pour transformer nos modes de production et de consommation.

4. Quel rôle de l'ESS dans la construction d'une société plus fraternelle ?

Le partage du pouvoir comme le partage de l'avoir, c'est ce qui fonde l'économie sociale et solidaire. Les formes juridiques qui composent l'ESS naissent chacune d'une volonté d'apporter une solution en s'associant, en mettant en commun des ressources financières (la fondation), des énergies individuelles (la coopérative), des risques (la mutuelle) ou un projet d'intérêt général (l'association).

Par nature, l'ESS permet de construire une société plus fraternelle parce qu'elle permet de faire ensemble pour tous, en particulier les plus fragiles et les plus marginalisés.

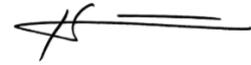
Le rôle de l'ESS est de montrer la voie de l'économie responsable et d'approfondir le sens de l'histoire :

- L'économie sociale est née au XIXe siècle pour proposer des modes d'organisation alternatifs face au développement de l'économie de marché : les associations, les mutuelles, les coopératives.

- L'économie solidaire s'est affirmée au XXe siècle pour valoriser des modes de production alternatifs à rebours de la mondialisation : commerce équitable, insertion par l'activité économique, circuits courts.
- L'économie responsable est le défi du XXIe siècle : une nouvelle façon d'entreprendre qui allie performance économique et responsabilité sociétale, qui assume que l'entreprise contribue au projet de société dans laquelle elle évolue, qu'elle est aussi un outil de cohésion sociale.

A la République en Marche, nous sommes donc convaincus du caractère précurseur du monde de l'ESS et de sa capacité à fixer un cap pour le reste de l'économie. Elle doit continuer à servir de locomotive. Son inventivité et sa capacité à trouver des solutions originales aux nouveaux défis auxquels notre société fait face nous inspire et doit continuer à nous inspirer. Nous appelons donc à continuer à soutenir cet écosystème, à l'accompagner, et à le libérer de ses contraintes pour qu'il puisse atteindre son plein potentiel. Nous serons donc à l'écoute des propositions qui iraient en ce sens et qui émergeraient de ce bel exercice collectif que vous avez lancé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes salutations distinguées.



Stanislas Guerini
Délégué général de La République En Marche